

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 février 2019
du 26 février 2019

La séance est ouverte par Marcel DESCOSY, Maire de Palau del Vidre.

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Marcel DESCOSY**.

Présents : MM Marcel DESCOSY, Bruno GALAN, Jean ROCA, Renée OCAMPO, Claude alexandra CHEMIN, Pierre ABULI, Florence RIBES, Belinda BEAUSAERT, Huguette BERTRAND, Nadine BONAFE, Céline FARRIOL, Jean JONQUERES D'ORIOLA, Michel MUNOZ, Lydie NARGIEU, Antoine PONSI, Pascal RAMONET, Martine ROLLAND, Claude SOULHOL, Renaud VUILLEMIN.

Absents : Isabelle FAURE procuration Céline FARRIOL, Nathalie SCHWERTZ , Alain GALLINAT, Olivier CHARLES,

Monsieur Pascal Ramonet a été désigné comme secrétaire.

Le Maire donne lecture de l'ordre du jour

1. Demande de subvention halle sportive.
2. Modification du bail de l'atelier verrier.

1. Demande de subvention halle sportive.

Monsieur le Maire présente le projet de demande de subvention relatif à la réalisation d'une halle sportive à Palau del Vidre dont le montant prévisionnel s'élève à 1 070 000 €uros.

Il propose de solliciter les partenaires institutionnels pour subventionner le projet.

Le Conseil municipal, après délibéré,

- Approuve le dossier de demande de subvention.
- Sollicite une subvention pour le projet de halle sportive auprès de l'Etat (DETER), du conseil régional et du conseil départemental (AIT et ADES).
- Autorise le Maire à réaliser toutes les opérations relatives à ces demandes.

Madame ROLLAND s'abstient dans la mesure où il n'y a pas eu de concertation avec les riverains et qu'elle n'a pas connaissance de l'impact de la halle sur le stationnement et la circulation dans le secteur.

2. Modification du bail de l'atelier verrier.

Monsieur le Maire indique qu'il a été saisi par Monsieur MATEUS, locataire (bail commercial) de l'atelier verrier aux fins d'examiner une baisse de son loyer. Le montant du loyer rend difficile la poursuite de l'activité dans le contexte actuel. Il invite le conseil municipal à se prononcer.

Le Conseil municipal, après délibéré,

- Accepte la révision à la baisse du loyer de l'atelier verrier qui s'élève aujourd'hui à 1340,37 €uros.
- Dit que ce loyer sera ramené à la somme de 1 100 €uros à compter du 01/03/2019.
- Dit que les autres clauses du bail demeurent inchangées.
- Autorise le Maire à signer l'avenant prenant en compte le nouveau loyer.

1 contre : Monsieur Claude SOULHOL

2 abstentions : Monsieur Antoine PONSI et Madame Lydie NARGIEU.

PRESENTS :

MARCEL DESCOSY,

BRUNO GALAN,

JEAN ROCA,

RENEE OCAMPO,

CLAUDE ALEXANDRA CHEMIN,

PIERRE ABULI

FLORENCE RIBES

BELINDA BEAUSAERT

HUGUETTE BERTRAND,

NADINE BONAFE,

CELINE FARRIOL,

JEAN JONQUERES D'ORIOLA

MICHEL MUNOZ,

LYDIE NARGIEU

ANTOINE PONSI,

PASCAL RAMONET,

MARTINE ROLLAND

CLAUDE SOULHOL,

RENAUD VUILLEMIN,